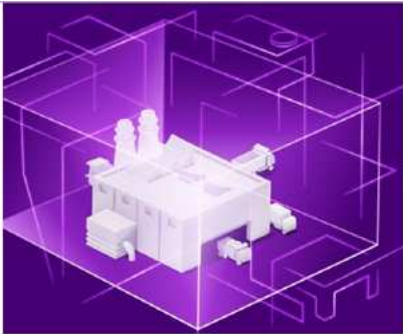




**DEVANCER
DEMAIN**

De la vision à l'exécution :
les défis à relever pour transformer
l'innovation en croissance



SUPPLÉMENT PARTENAIRE
sur **LesEchos.fr**

Gournay-sur-Marne : comment éviter l'évacuation en cas d'inondation ?

Des chercheurs lancent une enquête auprès des habitants pour savoir à quel moment ils décident de quitter leur logement en cas d'inondation.



Gournay, février 2018. Une étude est lancée pour connaître le moment déclencheur des évacuations en cas d'inondation. LP/Sébastien Thomas

Par **Sébastien Thomas**

Le 12 juillet 2019 à 16h27

Comment éviter le traumatisme de l'évacuation de son logement en cas d'inondation ? Deux universitaires ont lancé une vaste enquête auprès des communes qui ont subi les crues de 2018. Et notamment à Gournay-sur-Marne. Avec une

question essentielle : si les réseaux urbains (électricité, gaz et eau potable) n'avaient pas été défaillants, les habitants auraient-ils quitté leur maison ?

C'était dans la nuit du 1er au 2 février 2018 : la Marne submergeait le muret anti-crue de Gournay. L'inondation durera près d'une semaine entraînant des coupures d'électricité (mais pas de gaz, ni d'eau potable). Selon les chiffres de la mairie, près de 700 foyers ont été touchés. Au total, 171 personnes ont quitté leur logement.

Une étude menée par deux universitaires

Dans le cadre d'une grande enquête intitulée « gestion de crise et résilience en cas de crue majeure », deux universitaires cherchent à connaître les moments déclencheurs d'une évacuation. « On manque d'information sur le moment du départ, analyse Nathalie Pottier, enseignante à l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines, et coresponsable de l'étude avec Marc Vuillet de l'école des ingénieurs de la ville de Paris. Pourquoi et comment les gens partent, où sont-ils relogés, ont-ils eu assez d'information ? »



Gournay, février 2018. Une étude est lancée pour connaître le moment déclencheur des évacuations en cas d'inondation. LP/Sébastien Thomas

Les chercheurs partent du postulat suivant : si les habitants ont des réseaux qui fonctionnent, ils préfèrent rester chez eux-mêmes en cas d'inondation. « Les opérateurs sont très intéressés par notre enquête, qui peut les aider à réaménager leurs réseaux », poursuit-elle.

Ses résultats peuvent influencer les futurs aménagements

La mairie est, bien évidemment, très sensible au sujet. « Nous avons neuf pompes de relevage qui permettent d'évacuer l'eau, décrypte Delphine Schlegel, maire adjointe chargée de l'urbanisme. Trois d'entre elles n'ont pas pu fonctionner, en février 2018, parce qu'elles étaient reliées à une armoire électrique immergée. Les résultats de l'enquête vont peut-être convaincre l'opérateur de la déplacer. »

La municipalité a, de son côté, pris toutes les mesures pour, si ce n'est éviter, au moins limiter les effets d'une inondation : obligation de clôture ajourée afin de laisser passer l'eau, pas de muret de soutènement de plus de 80 cm pour ne pas retenir l'eau en cas de décrue, pas de sous-sol habitable... « On peut vivre en zone inondable, assure l'élue. Il faut juste prendre certaines précautions. »





Gournay, février 2018. Une étude est lancée pour connaître le moment déclencheur des évacuations en cas d'inondation. LP/Sébastien Thomas

« Si on est sûr d'avoir encore de l'électricité, la question de notre départ pourrait se poser »

Jean-Christian, habitant de Gournay, a connu toutes les inondations depuis plus de quarante ans. « Dès le début de la crue, on a quitté la maison car, arrivé à un certain âge, on préfère être prudent », souligne-t-il. Pourtant, sa maison respecte toutes les contraintes imposées par la ville. « Si on est sûr d'avoir encore de l'électricité, la question de notre départ pourrait se poser » reconnaît-il.

Le questionnaire est à retrouver jusqu'au 30 juillet sur www.ville-gournay-sur-marne.fr.

ACTUALITÉ DES MARQUES



Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas. www.mangerbouger.fr

Découvrez le 280™ Bacon
Retrouvez la douceur de la recette culte du 280™ Original avec du bacon fumé au bois de hêtre pour plus de gourmandise.

Voir +

Inspired by  invibee

 VOIR LES COMMENTAIRES

Île-de-France & Oise